

Formulaire DEMANDE DE SUBVENTION

Aide intercommunale pour la requalification des devantures des locaux d'activités des centres-villages

Demandeur

Nom : Prénom :
Qualité dans l'entreprise :
Téléphone : email :

Entreprise :

Raison sociale :
Nom de l'enseigne :
Franchise : oui/non
Adresse du local :

Code postal : Commune :
Téléphone : email :
Code APE/SIRET/URSSAF
Nombre de salariés : en ETP (Equivalent temps plein)
en UTA (Unité de travail par année)

Chiffre d'affaire :

Prévisionnel N+1 :
Année N :
Année N-1 :
Année N-2 :

Projet

Superficie des locaux :

	Bureaux	Stockage	Surface vente	Autre
Superficie en m ²				

L'entreprise est

Locataire ou Propriétaire

Date de construction des locaux :

Description du projet (vous pouvez joindre tout document que vous jugerez utile à la compréhension du projet) :

Calendrier prévisionnel

- de début des travaux :
- de fin des travaux :

Plan de financement en € HT :

DÉPENSE HT		RESSOURCE HT	
Travaux devanture -		Autofinancement	
Accessibilité -		Emprunt	
Economie d'énergie -		Subvention	
Maitre d'œuvre -			
Total HT		Total HT	

ENGAGEMENT

Je soussigné, Madame/Monsieur....., reconnais avoir pris connaissance et accepte les termes du «règlement attributif des subventions d'aide à la requalification de devantures de locaux d'activités» de la Communauté de communes La Domitienne.

Je m'engage par ailleurs :

- A réaliser les travaux en conformité avec les autorisations obtenues (permis de construire ou déclaration préalable de travaux et/ou demande d'autorisation de pose d'enseigne):

DP/PC n°

Autorisation d'enseigne n°

Autorisation de travaux (PMR) n°

- A justifier que les travaux doivent être engagés avant la date de fin du règlement (décembre 2021) et terminés dans l'année suivante.
- A produire des factures acquittées et certifiées conformes, dans un délai de 12 mois à compter de la signature de la convention (article 6 du règlement), faute de quoi l'accord sera caduc et la subvention annulée.
- A faire parvenir toutes les pièces justificatives nécessaires en vue de l'obtention de la subvention.
- A communiquer à la Communauté de communes La Domitienne toute modification concernant la déclaration de travaux portant sur la nature et le montant des investissements à réaliser.

Par ailleurs, j'atteste que l'entreprise est à jour de ses cotisations fiscales et sociales et déclare d'autre part que les investissements faisant l'objet d'une demande de subvention ne concernent que des locaux d'activités.

A, le.....

Signature et cachet de l'entreprise

(précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

ATTESTATION

Je soussigné, Madame/Monsieur....., reconnais avoir pris connaissance et accepte les termes du «règlement attributif des subventions d'aide à la requalification de devantures de locaux d'activités» de la Communauté de communes La Domitienne.

Je reconnais avoir perçu les aides suivantes pour mon entreprise :

	Descriptif de l'aide	Montant de l'aide en €	Organisme attribuant l'aide
N			
N-1			
N-2			

Si aucune aide n'a été perçue, écrire de manière manuscrite en suivant « Aucune aide n'a été perçue par l'entreprise concernée par la présente demande depuis 3 ans ».

A, le.....
Signature et cachet de l'entreprise
(précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Liste des pièces à fournir:

- un courrier de demande à l'attention du Président de la Communauté de communes La Domitienne mentionnant le montant de la subvention sollicitée ;
- le présent formulaire de demande de subvention ;
- les devis descriptifs détaillés des travaux fournis par les entreprises, et éventuellement le devis d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux ;
- la copie de l'arrêté d'autorisation de travaux avec copie du dossier complet d'autorisation (déclaration préalable et/ou demande d'enseigne, permis de construire) ;
- la copie de l'autorisation de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) aux personnes à mobilité réduite (PMR) ou dérogation le cas échéant (OBLIGATOIRE) ;
- la copie du bail commercial ou professionnel (si le commerçant est propriétaire, fournir son attestation notariée de propriété) ;
- le justificatif de l'activité exerçant derrière la vitrine subventionnée : attestation d'inscription à la chambre de commerce (K-bis de moins de 3 mois) ou à la chambre de métiers (extrait d'immatriculation ou extrait K) ;
- le justificatif de chiffre d'affaires annuel de l'année n-1 : copie de la déclaration du chiffre d'affaires, attestation du comptable ou du gérant. Le prévisionnel d'activité pour les entreprises créées depuis moins d'un an.
- attestation de respect de la réglementation au niveau fiscal et social (Urssaf, TVA, Impôts) ;
- RIB ;